CAP Agent polyvalent de restauration

## ANNEXE II

Règlement d'examen

## CAP Agent polyvalent de restauration

## LISTE DES DOMAINES

- Domaine professionnel
- O Domaines généraux :

  - Expression française;Mathématiques Sciences-Physiques;
  - Vie sociale et professionnelle;Education physique et sportive.

## REGLEMENT D'EXAMEN

			DFESSIONNELLE ESTAURATION		
INTITULE DES EPREUVES	Unités	Coeff	Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) enseignement à distance candidats libres	Durée de l'épreuve ponctuelle
DOMA	UNE PR	OFESS	IONNEL		
EP1 - Production de préparations froides et de préparations chaudes	U 1	6	CCF	ponctuelle pratique	4 H max
EP2 - Mise en place de la distribution et service au client	U 2	5	CCF	ponctuelle pratique	2 H max
EP3 - Entretien des locaux, des matériels, des équipements	U 3	5	CCF	ponctuelle pratique	3 H max
DO	MAINES	GENE	RAUX		
EG 1 - Expression française	U 4	2	ponctuelle écrite		2 H
EG 2 - Mathématiques - Sciences-Physiques	U 5	2	ponctuelle écrite		2 H
EG 3 - Vie sociale et professionnelle	U 6	1	ponctuelle écrite		1 H
EG 4 - Education physique et sportive	U 7	1	CCF ponctuelle		
Epreuve facultative de langue vivante étrangère (*)			ponctuelle orale		20 min

<sup>(\*)</sup> Ne sont autorisées que les langues vivantes étrangères enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.